



Saint- Martin -d'Hères, le 27 novembre 2017

Monsieur le Président du Conseil Académique de l'université  
Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil Académique de  
l'Université Grenoble-Alpes

---

**Convocation du Conseil Académique  
de l'Université Grenoble-Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Académique (CAC) qui se tiendra le :

**Mardi 5 décembre 2017 à 14 heures**

à l'amphithéâtre Jean Kuntzmann  
Maison Jean Kuntzmann  
110 rue de la Chimie  
Saint Martin d'Hères

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Académique du 7 juillet 2017
- 2- Qualification à donner aux emplois de maîtres de conférences et professeurs des universités : campagne emploi 2018
- 3- Approbation de la demande d'accréditation de la licence mention Gestion
- 4- Questions diverses

Patrick LEVY



**UNIVERSITÉ  
Grenoble  
Alpes**

## PROCURATION

Conseil Académique de l'Université Grenoble-Alpes

Je soussigné(e).....  
donne procuration à.....  
pour me représenter et voter en mon nom lors du Conseil Académique du **5 décembre 2017**.

Fait à Saint Martin d'Hères le

Signature

NB :

- Cette procuration est à remettre à la personne de votre choix qui doit impérativement être membre du CAC (sans distinction de collège) ou à transmettre par mail à [daji-service-institutionnel@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:daji-service-institutionnel@univ-grenoble-alpes.fr) en amont de la réunion.
- Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.